



Commission Éthique et Citoyenneté

Jeudi 15 septembre 2022

Présents : Pascale Evain, Daniel Chancerel, Stéphane Hamon, Corinne Cherbonnel, Yves Lerebourg, Gérard Pacilly

Invités : Vincent Dubourg, Jean-Pierre Louise

Excusés : Louise Parmentier, Daniel Descamps, Cathy Legeard, Jean Lucas, David Adam, Jean-Marie Thetiot

Assiste : Kévin Sauvey

COMPTE-RENDU COMMISSION DU 15/09/2022 à 18H30

1. La commission souhaite un prompt rétablissement à Daniel Descamps.
2. Selon l'observatoire des comportements 2021-2022 (Edition du 06/09/2022) pour la période du 01/07/2021 au 30/06/2022, 1% des matchs sont concernés par des incidents donc 58/5537 matchs joués.
Mais sur les 5537 matchs joués combien ne sont pas couverts en arbitrage et ne font pas l'objet de dossiers en cas d'incident ?

Il semblerait que la tendance, connue les années précédentes, soit inversée : les violences physiques (36) sont de 63.2 % alors que celles verbales (21) sont de 36.8%
Tous les membres de la commission semblent d'accord pour affirmer que les incidents ne sont pas plus nombreux mais plus graves.

ALORS QUE DOIT FAIRE LE BUREAU ? **Répression ou prévention ?**

Répression : 2 cas de propos racistes ou homophobes sanctionnés

Tous incidents doivent être sanctionnés. Les sanctions peuvent cependant être allégées par des mesures de réparation (Activités d'intérêt général) comme le stipule Article 4.1.2 du règlement disciplinaire. La sanction peut être éducative mais pas annulée.

Par exemple, des propos contre un arbitre peut amener une sanction d'arbitrage pour l'auteur des faits. Être à la place de l'arbitre peut être éducatif.

Il faut lutter contre les incivilités et les discriminations au sein des clubs et cela doit passer par les encadrants comme le préconise notre Président de district.

Prévention :

- Le Programme Éducatif Fédéral (PEF) est un bon outil pour travailler avec nos jeunes licenciés. 54 clubs sont engagés sur 80 c'est-à-dire 67.5%. Les éducateurs ont un rôle majeur au cours de leurs entraînements.
- Les outils fédéraux : Affiches et vidéos sur le racisme, homophobie etc.

- Partenariat avec des associations locales : La maison des adolescents avec le club de Valognes fait un excellent travail. Nous leur demanderons conseil.

3. Protection des licenciés

- Dispositif fédéral : deux nouvelles affiches avec les coordonnées du nouveau partenaire de la FFF (France Victimes) vont être distribuées auprès des clubs. ACJM (Aide aux victimes, Contrôle Judiciaire socio-éducatif, Médiation pénale) basé à Coutances fait partie du réseau France victimes, nous allons prendre contact avec eux.
- Engagements du District :
Le district a signé un engagement auprès du CDOS pour la prévention des violences sexistes et sexuelles, nous devons tenir cet engagement et prévoir des actions de sensibilisation. Mais attention aux montants excessifs de certaines associations.
- Contrôle de l'honorabilité des éducateurs, bénévoles et dirigeants : aucun positif dans le district.
Il est important que les filles-soient encadrées par des équipes mixtes afin d'éviter tous ambiguïtés
- Conventions associations : Il faut tisser des liens avec des partenaires institutionnels ou associatifs afin de rassurer.

4. Actions de solidarité

- Octobre rose en partenariat avec le CDOS et la CPAM : il aurait été nécessaire que la commission sache le travail réalisé par le District afin de coordonner nos actions et mutualiser nos connaissances.
- Action de prévention à la santé auprès de la CPAM pour la santé des féminines et des garçons avec le papillomavirus, et plus particulièrement les règles et l'endométriose pour les filles (voir vidéo « J'ai mes règles et je fais du foot »).
- Valorisation des bons comportements, actions éthiques et solidaires : Il faut récompenser les clubs qui mènent des projets allant dans le sens de la commission par un nouveau trophée et bien sûr, communiquer pour les mettre en valeur.

5. Préconisations du Président du district aux membres de la commission

- Action sur les 2 plans, répressif et préventif
- Collaboration souhaitée entre plusieurs commissions pour préparer au mieux les matchs « sensibles », veille numérique, ...
- Accompagnement des clubs en difficulté
- Temps de prévention à prévoir (les incorporer dans les réunions d'informations et de formations)
- Se concentrer sur 2 ou 3 événements dans la saison (prévoir ressources humaines, matériel, budget)

Corinne Cherbonnel, le 29 septembre 2022

